Audition de M. Marc DEL GRANDE et examen du projet de contribution "L’emploi des jeunes ultramarins"

TRAVAUX ET AUDITIONS PUBLIÉE LE 11/07/2012

Saisine liée : L'EMPLOI DES JEUNES ULTRAMARINS

Compte-rendu de la réunion de la délégation à l'Outre-mer du 11 juillet 2012

Contribution à l’avant-projet d’avis sur « L’emploi des jeunes », rapporté par M. Jean-Baptiste PRÉVOST, au nom de la section du travail et de l’emploi (rapporteures du projet de contribution : Mmes Pierrette CROSEMARIE et Marie-Alice MEDEUF-ANDRIEU)

Audition de M. Marc DEL GRANDE, chef du Service des politiques publiques à la Délégation générale à l’Outre-mer (DéGéOM)

Au cours de son audition, Monsieur Del Grande a organisé sa présentation en deux grandes parties. Dans la première, il a décrit la situation des jeunes ultramarins vis-à-vis de l’emploi en indiquant le niveau de qualification des jeunes ultramarins moins important qu’en France métropolitaine, les taux de chômage et d’inactivité plus élevés. Dans la seconde partie, il a présenté les actions et dispositifs spécifiques en faveur de la qualification des jeunes : écoles de la deuxième chance, développement de l’apprentissage, contrats d’insertion dans la vie sociale, périodes en milieu professionnel, les plates-formes de vocation, le service militaire adapté, la formation professionnelle en mobilité… Il a décrit ensuite les actions en faveur de l’emploi des jeunes : les contrats aidés dans les départements d’Outre-mer, les mesures d’aide à l’emploi dans les collectivités du Pacifique, les expérimentations du Fonds d’expérimentation pour la jeunesse (FEJ) outre-mer…En conclusion, il a fait part aux conseillers de quelques préconisations. Lors du débat, les conseillers se sont interrogés sur les causes de taux d’illettrisme si élevés dans les territoires ultramarins, sur la performance du système scolaire ainsi que sur l’adaptation de l’offre de formations aux stratégies de développement des Outre-mer. La nécessité que l’orientation des élèves et étudiants ne se fassent pas par défaut a été soulignée. Enfin, certains conseillers ont insisté sur l’existence de secteurs comme les énergies renouvelables, la prise en charge des personnes âgées, etc. susceptibles de créer des emplois.

Examen, en première lecture, du projet de contribution

Au cours de l’examen en première lecture du projet de contribution sur l’emploi des jeunes ultramarins, des conseillers ont souhaité qu’un tableau regroupe l’ensemble des données statistiques relatives à la formation, l’insertion et l’emploi des jeunes afin que le diagnostic puisse être rapidement appréhendé tout en reconnaissant que des données essentielles n’étaient pas disponibles et devraient être produites par le service publique de la statistique. Ils ont souligné la nécessité d’articuler les réflexions de la contribution avec les préconisations de l’avis discuté à la section du Travail et de l’Emploi. Enfin, la performance du système scolaire, le contrôle de la qualité des formations dispensées, la gouvernance des dispositifs, la situation des décrocheurs scolaires ont été discutés ainsi que l’identification des causes de l’illettrisme.

en savoir plus sur la contribution concernant l’emploi des jeunes ultramarins

© - copyright CESE - Mai 2024